

Annexe 6 : Plans des abords du projet

Les alentours du projet se composent de plusieurs quartiers résidentiels et espaces naturels. Il borde la Départementale D8N sur son bord ouest et un supermarché sur son bord sud. Il avoisine un chantier en son bord nord, en cours de chantier : projet soumis à examen au cas par cas : n° F09322P0385. Le reste des abords du projet (dans son ensemble) est constitué d'habitations individuelles avec grands espaces de jardins. L'autoroute A51 du Val de Durance est également présente à moins de 120 m du site, le séparant de la Forêt du Grand Vallat, site réservoir de biodiversité.

Le projet soumis à demande est nommé « phase 2 » en rouge et le chantier voisin est nommé « phase 1 » en vert. On rappelle que les demandeurs sont différents, les projets ne sont pas donc liés les uns aux autres, VIOLESI 2 n'est pas une modification ou extension de VIOLESI 1.





